



# AMICALE NATIONALE DES ANCIENS ET ANCIENS COMBATTANTS DU GRAND 14



Messieurs les officiers généraux,  
Messieurs les anciens chefs de corps,  
Chers amis,

Passons maintenant à **l'Assemblée Général Ordinaire statutaire.**

*Le but de cette assemblée générale annuelle est de vous présenter le bilan de l'année écoulée, de vous faire le point des moyens dont elle dispose actuellement et de prendre en compte vos propositions afin de faire évoluer notre amicale dans la bonne direction.*

*Dans mon propos, je suivrai le plan adopté lors des précédentes Assemblées, afin de faciliter le suivi des évolutions.*

## **1- Effectifs :**

*En fin 2017, le nombre des actifs, c'est à dire ceux qui donnent de leurs nouvelles et qui payent au moins deux cotisations sur trois, avoisine sensiblement le chiffre de 170 adhérents, en diminution par rapport à 2016, suite à l'épuration du fichier. Le nombre de cotisations enregistrées fin 2016 était de 177, constant par rapport à l'année précédente. Il n'y a eu que 2 adhésions nouvelles l'an dernier.*

*Ces chiffres, se maintiennent grâce à une action permanente d'incitation et de relance. Mais dans l'avenir on constatera peut-être une augmentation d'effectif à cause du sang nouveau apporté par les anciens du RSC et les actifs du nouveau 14 ainsi que par ceux qui sachant que le 14 renaissait se sont rapprochés de l'amicale.*

*A ce jour, suite à une nouvelle épuration du fichier, ne faisant plus apparaître comme actif les adhérents n'étant pas à jour de leur cotisation 2015, 2016 et 2017 et à fortiori de leurs cotisations antérieures, nous sommes toujours à un total de 175 adhérents actifs et 118 à jour de cotisation.*

*Il faut encourager nos anciens non adhérents à s'engager à nos côtés, inciter les plus jeunes à nous rejoindre mais ce n'est pas facile. Les jeunes étant de moins en moins enclin à adhérer et à participer.*

## **2-Activités et festivités :**

*Parmi ces activités, je peux vous dire que la « Galette » est toujours une grande réussite. Cette année cette journée s'est encore déroulée au Régiment de soutien du combattant (nouveau 14° RISLP) et toujours animée par l'Orchestre « l'Étincelle », dirigé par notre ami **Yves Passerieux**, un ancien du 14. Je tiens ici à remercier le colonel **Friedrich** et son encadrement pour son chaleureux accueil. La prochaine galette aura lieu, en principe, le 27 janvier 2019 si possible dans les mêmes conditions que cette année, mais nous déciderons de la date au prochain conseil d'administration.*

*La cérémonie de ravivage de la flamme sous l'arc de triomphe fut un véritable succès. Nos amis adhérents à l'amicale, domiciliés dans la région parisienne ont participé à cet événement et nous m'ont fait part de leur reconnaissance.*

*Enfin régulièrement, avec nos drapeaux, nous nous sommes rendus avec plaisir aux manifestations du 1<sup>er</sup> RTP et du 3<sup>ème</sup> RMA et du RSC auxquelles nous étions conviés ainsi qu'à toutes les commémorations patriotiques de Toulouse et du département.*

*Si les cérémonies patriotiques nationales ou locales ont une fâcheuse tendance à augmenter, les cérémonies militaires deviennent de plus en plus rares du fait de l'emploi des unités dans le cadre du plan Vigipirate « Sentinelle ».*

### **3- Communication, Information, Rayonnement :**

Notre site Internet, régulièrement consulté par les anciens et les moins anciens devient une belle vitrine pour le rayonnement de notre amicale. La page concernant la revue de la 11° brigade parachutiste : « Béret Rouge » et celle de l'amicale « Le Filon » sont très appréciées. Certains visiteurs nous font parvenir leurs remarques, leurs demandes ou leurs récriminations.

Poursuivant notre devoir de mémoire, l'année 1917 de l'histoire du 14° RI durant la Grande Guerre est parue dans le Filon

Comme l'an dernier les adhérents non à jour de leur cotisation 2017 ont été incités à régulariser leur situation. Ceux non à jour de leur cotisation 2016 n'ont pas reçu « le Filon »

Les adhérents n'ayant pas régularisé leurs cotisations depuis 2015, ont été rayés des contrôles.

### **4- Tradition :**

Dans ce domaine, avec la participation d'adhérents nous nous efforçons de faire rayonner l'amicale tout en respectant l'esprit des statuts.

Cette année nous avons fait chevalier de la casquette le **général Bellot des Minières**, qui a beaucoup bataillé auprès du général chef d'Etat-Major de l'Armée de Terre pour la renaissance du 14. C'est d'ailleurs le jour même de son entrée dans l'ordre de la casquette qu'il nous a appris la décision de ce dernier.

### **5- Cohésion du monde associatif en général et parachutiste en particulier :**

Apparemment, au sein des différentes fédérations Nationales auxquelles l'amicale adhère, l'entente est revenue et l'ambiance est beaucoup plus à la fraternité qu'à l'animosité, excepté localement car un contentieux a lieu au sein du Comité d'Entente des Combattants de la Haute-Garonne, de tous les conflits, victimes de Guerre et Anciens Militaires composé d'une quarantaine d'associations dont 18 n'acceptent pas l'autoritarisme de son président qui voudrait éliminer les associations militaires.

L'amicale était présente aux assemblées générales des fédérations auxquelles elle appartient, et est intervenue dans toutes les manifestations de soutien à l'armée française et de défense des valeurs patriotiques, principalement concernant l'intervention de Maître **Hourdin**, un magistrat officier de réserve qui porte plainte contre le comité d'organisation des festivités du centenaire de la bataille de Verdun pour l'euro symbolique pour dénoncer le spectacle son et lumière qui a eu lieu sur les tombes du cimetière de Douaumont lors de la commémoration du centenaire de la bataille de Verdun

### **6- Entraide, Solidarité et Chancellerie :**

L'entraide, la camaraderie, la solidarité font partie des valeurs de base qui guident l'action et le comportement de chaque parachutiste. La démarche de l'amicale est donc fortement empreinte de ces vertus.

Nous essayons de détecter les cas de détresse parmi nos membres et d'y répondre du mieux possible avec l'aide précieuse de l'Entraide parachutiste. Nous ne saurons jamais trop remercier l'entraide pour ce qu'elle apporte à ceux qui souffrent. A titre de réciprocité, je vous demande, de ne pas oublier de temps à autre le petit geste destiné à maintenir à flot les caisses de l'entraide.

Je vous demande d'avoir une pensée toute particulière pour nos anciens, et tous nos amis, atteints par la maladie ou la solitude

### **7- Les finances :**

Celles ci sont équilibrées grâce à vos cotisations et aux subventions des collectivités locales. A ce sujet, j'ai le devoir mais aussi le plaisir de remercier publiquement, **Jean Luc Moudenc**, Maire de Toulouse, **Vincent Terral Novés**, Maire de Balma, **Bernard Soléra**, Maire de Quint-Fonsegrives, **Ida Russo**, maire de Drémil Lafage. Ces élus, par leur compréhension et leur soutien, nous apportent une aide essentielle permettant de faire vivre notre amicale, et contribuent ainsi à la défense du devoir de mémoire essentiel à l'éducation des futures générations. J'y associe, **Jean-Baptiste de Scorail**, conseiller municipal de Toulouse et Conseiller Départemental qui m'a assuré de son soutien dans notre action. Toutefois, compte tenu de la situation économique et financière actuelle, nous n'avons pas obtenu le même volume de subvention que l'an passé. Le conseil général ne nous a rien accordé cette année et les autres communes ont été plus restrictives. Jusqu'à présent nous pouvions compter sur la Fédération Nationale André Maginot qui nous reversait notre



# AMICALE NATIONALE DES ANCIENS ET ANCIENS COMBATTANTS DU GRAND 14



cotisation bonifiée. Or depuis maintenant 3 ans la section de la Haute-Garonne ne nous fournit plus aucun listing à mettre à jour afin de nous acquitter de notre cotisation et recevoir en retour notre bonification.

J'ai d'ailleurs écrit dernièrement au président de la F NAM pour l'informer de cette anomalie.

## **8- Propositions :**

Il nous faudra débattre en conseil d'administration d'une évolution de nos statuts afin de les adapter à la nouvelle situation que nous connaissons depuis aujourd'hui, plus précisément depuis hier zéro heure.

Dés que nous aurons débattu, nous vous les proposerons afin que vous puissiez nous faire des propositions. Ensuite nous vous présenterons les conclusions au vote lors d'une prochaine Assemblée Générale Extraordinaire.

- Le conseil d'administration se donne sans compter pour organiser des activités. Vous savez tous que la meilleure des récompenses, c'est une participation massive. Que chacun en tire des conclusions.

## **9-Conclusion :**

Chers amis, dans ce rapport moral, je vous ai rendu compte de l'essentiel des actions que nous avons conduites durant l'exercice écoulé et des résultats que nous avons obtenus.

Je vous ai fait part des propositions pour l'avenir.

Je souhaiterais qu'une participation plus active des adhérents se fasse jour.

Je ne doute pas, malgré tout, de votre détermination à apporter votre touche constructive afin de satisfaire toujours plus nos amicalistes et de perpétuer la mémoire de notre régiment et de tous ceux qui y ont servi.

Je tiens à vous remercier pour la confiance que vous m'accordez. Je remercie le conseil d'administration pour l'aide qu'il m'apporte par ses conseils avisés.

Je ne vous cacherai pas que j'étais souvent peiné de voir que nous avions de moins en moins d'adhérents, que les plus jeunes générations du 14 ne participaient plus beaucoup à la vie de l'amicale, et que toutes nos manifestations internes ou externes à l'amicale rassemblaient les mêmes, attachés aux valeurs patriotiques sans pouvoir les faire partager à une future relève.

Mais maintenant je reprends espoir de voir une nouvelle génération prendre en main le destin de notre amicale pour poursuivre ce que nos anciens nous ont légué et que nous nous sommes efforcés de maintenir.

Nous avons eu raison de persister et de ne pas baisser les bras.

Je tiens à remercier mes prédécesseurs, présidents, membres du Conseil d'Administration, rédacteurs du « FILON » et vous tous adhérents de l'amicale qui nous avez soutenus pendant ces 19 dernières années et sans qui rien n'aurait été possible.

Nous pouvons maintenant crier haut et fort : NON, NON, NON, NON le 14 n'est pas mort.

Je vous remercie pour votre attention.